

Inspection professionnelle

Frais d'inspection 2025-2026

En vue de permettre à l'Ordre des CPA du Québec de faire face aux dépenses requises pour l'application des dispositions du Code des professions concernant l'inspection professionnelle, le Conseil d'administration a résolu, lors de sa réunion du 20 février 2025, de fixer les frais facturés par l'Ordre de la façon suivante :

Tarification

Frais perçus à chaque inspection professionnelle pour chaque établissement inspecté

Inspection régulière

Premier CPA* pratique incluant de l' audit ou fiscalité (planification fiscale)	1 790 \$
Premier CPA* pratique incluant de l' examen ou évaluation d'entreprises (sans audit et planification fiscale)	1 560 \$
Premier CPA* pratique incluant de la compilation (sans audit, planification fiscale, examen et évaluation d'entreprises)	920 \$
Premier CPA* pratique incluant des déclarations d'impôts de société (sans audit, planification fiscale, examen, compilation et évaluation d'entreprises)	920 \$
* Par CPA additionnel **	920 \$
Par dossier d'émetteur assujetti ou entité d'intérêt public inspecté par l'Ordre (en plus des frais de base)	2 890 \$
** Plafond	
- Cabinet de 96 à 150 CPA	88 750 \$
- Cabinet de 151 à 200 CPA	103 500 \$
- Cabinet de 201 CPA et plus	115 500 \$
CPA offrant des services-conseils ou autres services professionnels	490 \$

Membre ayant une clientèle restreinte (valeur des services professionnels offerts¹ de 25 000 \$ ou moins)

Premier CPA* pratique incluant de l' audit, examen et compilation	1 400 \$
Premier CPA* pratique incluant de l' audit et examen	1 240 \$
Premier CPA* pratique incluant de l' audit et compilation	1 140 \$
Premier CPA* pratique incluant de l' examen et compilation	1 030 \$
Premier CPA* pratique incluant de l' audit ou fiscalité (planification fiscale)	910 \$
Premier CPA* pratique incluant de l' examen ou évaluation d'entreprises	815 \$
Premier CPA* pratique incluant de la compilation ou des déclarations d'impôts de société	490 \$
* Par CPA additionnel	490 \$
CPA offrant des services-conseils ou autres services professionnels	490 \$

Suivis post-inspection

Membres qui sont tenus de faire réviser des dossiers pour un stage de perfectionnement	
- Montant de base (seulement si le stage n'est pas suivi d'une réinspection)	255 \$
- Tarif horaire	205 \$
Membres qui sont tenus de faire valider leur plan d'action	
- Montant de base - pour compilation	255 \$
- Montant de base - autres	510 \$
- Tarif horaire	205 \$

Réinspection complète (comptabilité publique)

Tarif de base - Audit, examen, compilation	3 810 \$
- par associé (ou équivalent) supplémentaire	1 685 \$
Tarif de base - Examen et compilation	2 475 \$
- par associé (ou équivalent) supplémentaire	1 070 \$
Tarif de base - Compilation	1 375 \$
- par associé (ou équivalent) supplémentaire	690 \$

Réinspection partielle

Audit ou fiscalité (planification fiscale)	2 760 \$
- par associé (ou équivalent) supplémentaire	1 375 \$
Examen ou évaluation d'entreprises	2 080 \$
- par associé (ou équivalent) supplémentaire	1 070 \$
Compilation ou déclaration d'impôts de société	1 375 \$
- par associé (ou équivalent) supplémentaire	690 \$
Présentation financière	
- Montant de base	510 \$
- Tarif horaire	205 \$
Normes canadiennes de gestion de la qualité - NCGQ 1 et 2	695 \$
Normes canadiennes de gestion de la qualité - NCGQ 1 et 2 COMPILATION	255 \$

Autres frais

Continuité d'inspection pour l'obtention du statut de milieu de stage préapprouvé	805 \$
Annulation d'un rendez-vous d'inspection	765 \$
En défaut d'envoyer les questionnaires dans les délais (30 jours avant)	345 \$

¹ Les services professionnels qu'un CPA peut offrir - Voir la liste des services sur le site de l'Ordre : <https://cpaquebec.ca/fr/membres-cpa/offre-de-services-en-cabinet-a-son-compte-ou-a-des-tiers/>